

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE D'ANNECY DU 17 NOVEMBRE 2021

Compte rendu

Séance ordinaire de l'assemblée générale - ordre du jour:

- 1) Rapport moral du président
- 2) Rapport d'activités de cette saison confinée
- 3) Rapport sur l'exercice comptable de la saison 2020-2021
- 4) Vérification des comptes
- 5) Budget prévisionnel
- 6) Questions / Réponses
- 7) Résultat des votes par courrier et déposés pendant la séance.

— — — — —

La séance est déclarée ouverte à 14h30 par le président de l'UTL , Jean-Pierre Peillot, devant une assemblée de 144 adhérents.

1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Préliminaire:

Hommage aux bénévoles

- Georgette Chevallier: depuis 40 ans active au sein de notre association, dernièrement administratrice et animatrice du cercle de poésie, Georgette doit nous quitter pour raison de santé.
- Les administratrices sortantes: Martine Berger, Denise Lortscher, également secrétaire

Hommage à tous :

- Enseignants salariés et bénévoles : ils ont su ne pas baisser les bras en période de crise
- Adhérents : ils sont des soutiens par des dons (remerciements pour ces donateurs qui ont répondu à notre appel pendant cette crise) et par leur participation aux activités dans cette période difficile
- Les membres du conseil d'administration : ils ont été réactifs et ont su s'adapter pendant cette période Covid

RAPPORT

L'UTL Anancy est une association de 1901 qualifiée par les Finances Publiques « d'organisme d'intérêt général au caractère culturel », elle possède un projet associatif qui se traduit par la devise « Apprendre avec plaisir et apprendre ensemble », portée sur son logo. Toutes les actions déclinées tout au long de notre programme ont cet objectif.

L'UTL est libre financièrement et son modèle économique dépend du nombre d'adhésions et de participants aux cours, ateliers et conférences.

a) Les Conseils d'administration de la saison 2020-2021

- CA du 25 septembre 2020
- CA du 29 octobre 18 heures (à partir de cette date toutes les réunions se sont déroulées à distance)
- CA du 10 novembre 18 heures: préparation de l'AG
- CA du 26 novembre 17h: test d'une assemblée en zoom
- CA du 4 décembre 17h30: organisation du vote en AG à distance
- CA du 11 mars 18h: décision de lancer un projet d'aide au numérique
- CA du 7 mai 17h30: validation du projet numérique, décision de proposer des avoirs sur cours non suivis à distance , validation du rendu de la commission conférences, commission enseignement, décision de créer une brochure activités saison future, décision d'utiliser un nouveau site internet
- CA du 14 juin 18h: préparation de la phase inscriptions à la nouvelle saison
- CA du 11 août 18h: décision d'appliquer le pass sanitaire au sein de l'UTL
- CA du 13 septembre 16h: déclinaison des actions de l'application du pass sanitaire

Toutes ces réunions (+ de 10 en 1 an), nécessaires en temps de crise sanitaire , ont démontré l'investissement grandissant des participants, et notre équipe s'en est trouvée renforcée; chacun a donné de son temps pour que notre association puisse continuer d'exister et assurer une continuité de services malgré les confinements successifs imposés .

b) Les partenariats:

- La municipalité d'Annecy: la mise à disposition des salles municipales demandées permet à notre association de proposer des activités à prix d'autant plus réduits; nous saluons cette aide . Notre projet d'aide au numérique sélectionné par la municipalité a reçu une subvention qui

place la ville d'Annecy en partenaire « Premium » permettant de déployer notre projet à grande échelle

- L'État, par l'intermédiaire du Fond de développement pour la vie associative FDVA, nous apporte son aide financière
- Le théâtre du Coq 74 et le cinéma Les Nemours : places à prix réduit pour les adhérents
- Le CRR conservatoire à rayonnement régional : le CRR propose certaines conférences gratuites et aussi des entrées à tarif réduit pour les membres de l'UTL, sur présentation de la carte d'adhérent, pour certains concerts.
- BSN Bonlieu Scène Nationale qui nous propose un programme conséquent de spectacles à tarif réduit

c) Les difficultés rencontrées:

- Confinement imposé début novembre
- Arrêt de cours, ateliers et conférences en présentiel
- Contraintes dans le travail avec la distanciation sociale
- Réduction de participation des inscrits aux cours et ateliers suite aux difficultés de s'équiper et de se former à la video conférence
- Retrait de conférenciers et animateurs qui ne souhaitent pas utiliser la video conférence
- précautions sanitaires à mettre en oeuvre à la permanence

d) Les finances

- Perturbation dans le fonctionnement budgétaire
- Le budget prévisionnel est en déséquilibre puisque le nombre d'adhésions est en baisse de 20% (de 1150 à 950)
- Mise en place du suivi budgétaire très serré pour piloter au mieux, augmentation des mouvements comptables due aux annulations remboursement et avoirs
- Achats non prévus pour s'adapter à la situation: abonnement Zoom, fournitures de produits de nettoyage
- Obligation de revoir les modes de fonctionnement et tarifs pour assurer notre équilibre budgétaire

e) Les finances

- La programmation des conférences s'est étoffée
- L'enseignement a été assuré malgré le départ d'intervenantes «historiques »
- La communication interne s'est développée pour une adaptation nécessaire à l'offre (un site internet plus convivial et permettant les inscriptions et les paiements en ligne)
- La prise en compte des attentes des adhérents par leur participation aux commissions , action à développer
- Des actions d'aide d'accès au numérique, action transformée en projet (mis en oeuvre des octobre 21)

f) Le futur et les points forts sur lesquels il faut s'appuyer

- L'association a de plus en plus besoin de la participation de ses membres de plus en plus pour passer des moments difficiles , et nous en avons vu la mobilisation
- Nos enseignants se sont mobilisés pour adapter leur enseignement et ont permis de consolider la relation avec les adhérents, c'est un point fort pour la suite
- L'équipe des bénévoles/administrateurs s'est mobilisée pendant toute cette période et continue d'apporter son temps et ses compétences,
- La crise sanitaire nous a obligé à développer et optimiser nos modes de fonctionnement
- Notre projet d'aide au numérique a trouvé un écho encourageant et fédérateur avec le soutien financier de la municipalité d'Annecy

CONCLUSION

Après 4 années intenses et bouleversées, l'association:

- A atteint un nombre record d'adhérents.
- S'est structurée dans son fonctionnement (permanence, site internet, communication)
- Oeuvre avec une équipe d'Administrateurs, de membres de commission, de bénévoles, d'enseignants et administratifs qui soutiennent les actions et assurent sa pérennité
- Regroupe des adhérents qui ont su montrer leur attachement à l'UTL. Cet élan a donné la possibilité de faire vivre notre association pendant ces périodes de confinement la portant à la sortie, au niveau de qualité de prestations souhaité.

2) Rapport d'activités de cette saison confinée

a) L'enseignement

a.1) Adaptation de la méthode d'enseignement à la situation sanitaire

La crise sanitaire et les confinements successifs nous ont obligé à adapter les supports, les méthodes pédagogiques. Les enseignants ont répondu positivement à la demande de pratique en distanciel, même pour certains ils ont été moteurs pour la mise en oeuvre.

Certains de nos participants à ces cours n'ont pu suivre les cours à distance, de l'ordre de 20 à 30% des inscrits.

a.2) Sondage sur les attentes et besoins des adhérents

Nous avons souhaité que chaque enseignant puisse connaître le ressenti de son enseignement par les participants, un sondage en quelques questions auprès des participants a été lancé en fin de saison. Chaque enseignant en a fait l'analyse et la restitution auprès de ses élèves pour mise en oeuvre d'actions . Cette méthode sera renouvelée chaque année.

a.3) Baisse de participation aux cours:

La crise sanitaire a d'une part réduit de 20% le nombre d'inscrits et en plus la nouvelle méthode à distance a également réduit le nombre de participants

a.4) Nouveaux cours

Nous avons proposé de nouvelles formules de cours sur une période réduite: des stages

- En histoire de l'art : 2 stages l'un sur l'architecture a été suivi par 25 personnes en salle en octobre, le 2 ème n'a pu se dérouler suite à la crise sanitaire.
- En italien : sur le thème de la renaissance Italienne, 4 séances à distance ont été suivies par une vingtaine de participants.
- Ce principe est renouvelé pour cette nouvelle saison 3 stages en italien, dont 1 qui permettra de chanter en italien, et un en histoire de l'Art.
- Un stage en 4 séances de généalogie avec logiciel Hérédis a concerné une quinzaine de férus en généalogie, ce stage a été réalisé en physique et à distance
- L'atelier d'économie a été suivi lors des prestations à distance également.

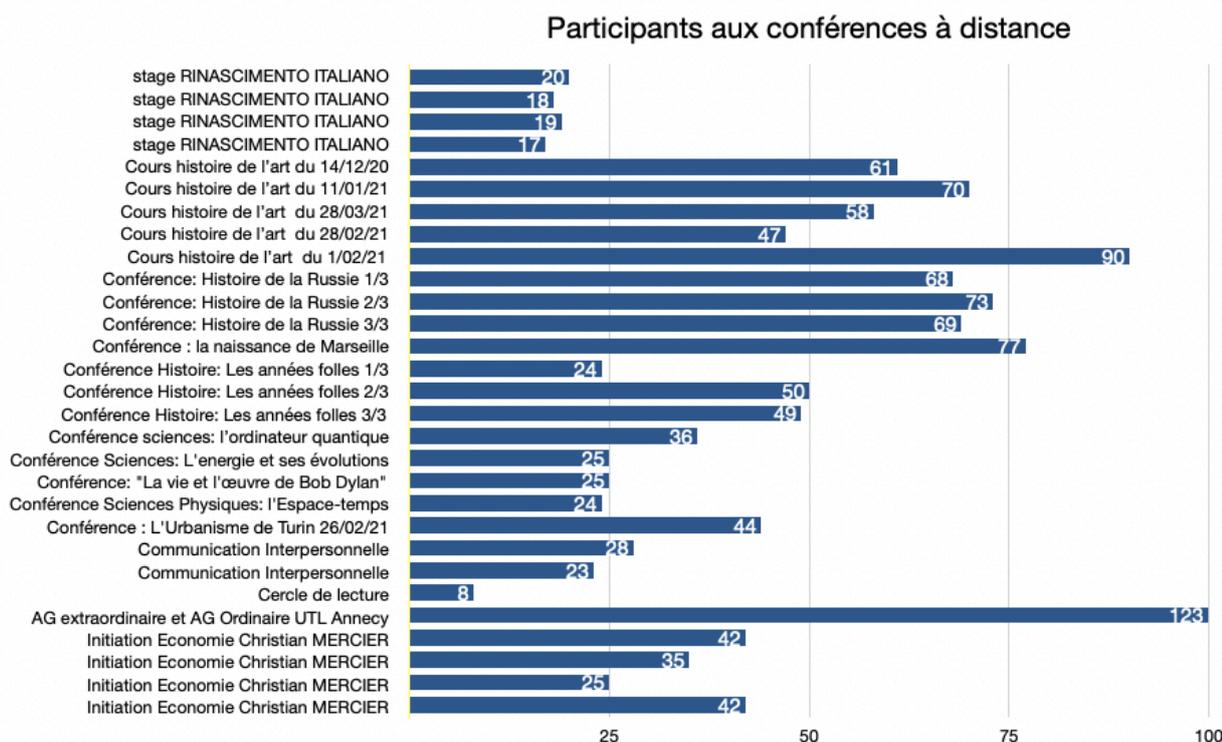
b) Les conférences

Les cycles

La commission des conférences, présidée par Catherine Mivielle, avait beaucoup travaillé et nous avait proposé un nombre de conférences important (30) organisées en 5 cycles.

Pour des raisons sanitaires, la jauge réduisait de moitié le nombre de places en salle, donc nous avons demandé que chacun réserve sa place pour les conférences. Ce fonctionnement a déclenché une surcharge d'activité mais les premières conférences ont pu se dérouler en sécurité.

Bien évidemment pendant le confinement, les interventions se sont déroulées à distance; une majorité de conférenciers ont donné leur conférence selon ce mode « à distance »; un groupe de 20 minimum à 90 personnes au maxi-mum ont pu, dans cette période de restriction de liberté, se donner rendez-vous à ces visio-conférences.



c) La communication:

- Le confinement a nécessité de mettre en place une communication plus fréquente et plus étoffée à destination des adhérents.
- La newsletter a été créée et envoyée chaque semaine permettant d'établir un lien pendant cette période de distanciation.

- La proposition d'accès à des sorties culturelles à distance , type concert, conférence de découverte de patrimoine, visite de musée , a été démultipliée pendant cette période de restrictions.

3) Rapport sur l'exercice comptable de la saison 2020-2021

a) Le Compte de résultat

a.1) Les charges:

Baisse de 3.800€ par rapport à la saison précédente (charges déjà en baisse suite à confinements successifs)

- Les charges salariales + rémunérations intermédiaires sont presque égales à la saison précédente à 83.000€ mais la répartition est différente (salaire avec charges remplacé par une prestation facturée + augmentation des heures de cours d'arts plastiques)
- Le montant des indemnités aux conférenciers a diminué de 1.800€ pour cause d'annulation COVID

a.2) Les Produits:

Augmentation des produits à 105.000€

- Adhésion: -2.000€ perte de 20% d'adhérents
- Vente de produits : - 8.200€ en majorité perte d'inscriptions aux cours suite à Covid (réduction limitée par la transformation de cours à distance)
- Subvention de l'état: annulation de charges salariales: +11.700€
- Reprises sur provisions: remboursement voyages: + 6.000€

Résultat

Résultat positif de 13.200€ dû principalement à une subvention exceptionnelle de l'état pour cause COVID et un remboursement de voyages décalé dans le temps => sans ces 2 phénomènes exceptionnels nous aurions eu un résultat négatif de 4.000€

Le suivi comptable a été maîtrisé grâce à un suivi très pointu des annulations avec avoirs, avec dons qui déclenchent beaucoup d'opérations complémentaires. La Trésorière doit être félicitée pour son activité au quotidien.

b) Le Bilan comptable

L'actif est composé essentiellement d'actifs circulants (liquide!)

Le passif: les fonds associatifs en représentent 62% et la validation de l'affectation du résultat vers le fonds fera passer à 73% ce qui est un bon rapport

4) Vérification des comptes

rappel de l'objectif:

- Obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives pour fonder notre opinion sur la régularité, la sincérité, et l'image fidèle des comptes ;
- En s'appuyant sur les travaux d'audit menés par Annie Portaz au siège de l'association dans toutes les données comptables.

Rapport sur les comptes de l'association

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai effectué la vérification des comptes de l'Association pour l'exercice 2020.2021, le mercredi 10 novembre, en présence d'Ursula Graniczny

J'ai pu effectuer un contrôle par sondages d'un certain nombre d'écritures, allant des pièces justificatives à leur prise en charge dans la comptabilité et des écritures comptables à la conformité des pièces correspondantes.

Je n'ai constaté aucune anomalie et tous les soldes ont été justifiés

L'examen des relevés de comptes bancaires et de placement permet de certifier les soldes apparaissant au bilan

Enfin, au vu de l'analyse du budget prévisionnel en rapport avec le compte de résultat de l'exercice écoulé, ce budget est déclaré sincère et véritable (selon la formule consacrée).

Au terme de ces investigations, je propose à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'Association et de donner quitus aux personnes responsables

De plus, je vous invite à adresser nos félicitations à Ursula, et à la remercier pour sa rigueur et la qualité de son travail

Annie PORTAZ

5) Budget prévisionnel

Les nouveautés:

- Le tarif des cours de langue ont été réactualisés au niveau de 2019 soit 220€
- L'inscription à toutes les activités nécessite un droit d'inscription faible (10 ou 20€ pour les ateliers, 3€ pour une conférence ou 10€ pour un cycle de conférences) qui engage l'adhérent et donc qui permet de prévoir au mieux le fonctionnement de l'activité.
Après le départ de certains animateurs d'atelier , une recherche fructueuse a permis de vous proposer de nouveaux intervenants motivés

et compétents. En les citant nous les remercions pour leur engagement, pour certains ils se sont mis à notre disposition dans des délais très courts :

- Dominique Debatisse a remplacé Andrée Chenevard au cercle de lecture (en cours de la saison passée)
- Michèle Curot remplace Colette Perrin à l'atelier d'écriture.
- Un groupe de poètes , Daniel-Thierry Coulon, Marcel Maillet, Martine Marsat, Raymonde Christin, Michel Dunand et Jean-Pierre Montmasson, vont animer le cercle de poésie et récits poétiques en remplacement de Georgette Chevalier.
- Emmanuel Delessert a remplacé une absence depuis plusieurs saisons en cours de philosophie.
- Un projet d'aide au numérique:
Notre projet d'aide au numérique (formation composée d'ateliers progressifs de la prise en main de l'outil à la maîtrise des sites internet du quotidien) a été sélectionné par la municipalité d'Annecy en première position sur 4 projets retenus à un concours. Nous avons obtenu des aides financières, au niveau logistique et dans le domaine de la communication. A ce jour 72 inscrits reçoivent cette formation, débutée le 4 octobre et qui se déroule en 9 ateliers s'échelonnant sur 5 mois. Sur le plan financier le droit d'inscription de 30€ (pour 9 ateliers pour un ou plusieurs matériels) représente 20% des dépenses de formation couverts par les aides de la Commune et de l'Etat. (projet de 10.000€ équilibré financièrement); une seconde session débutera en mars 2022.

Les prévisions

- Baisse du nombre de participants aux cours de langue et arts plastiques: la sortie du confinement avec les mesures de protection sanitaires strictes n'ont pas permis de retrouver nos adhérents des années ante-covid, et les nouveaux n'ont pas encore fait le pas. Pour mémoire le nombre d'adhérents est passé de 1150 en saison 2019-2020 à 950 en saison 2020-2021 et à 800 pour cette nouvelle saison: baisse de 30% des adhésions sur la période COVID en conséquence:
- Une baisse des entrées financières (produits et cotisations) de l'ordre de 10% est prévue compensée par les droits d'inscription aux ateliers,
- Mais également une baisse des charges salariales due à la réduction du nombre de cours (arts plastiques, langues)
- Le budget des sorties culturelles n'est pas intégré, car le programme prévisionnel subit beaucoup de changements et annulations; le bilan

s'équilibrera.

Ce budget subira des modifications encours d'exécution suite à l'application du passe sanitaire donc des entrées et sorties en baisse qui doivent s'équilibrer; vous avez là encore une illustration des prouesses nécessaires par notre équipe dirigeante pour vous présenter des résultats clairs, fiables et surtout des services aussi attirants que satisfaisants.

En conclusion vous est proposé au vote le budget équilibré pour la saison 2021-2022 avec un léger résultat positif de 9.800€ .

6) Questions / Réponses

Q1: Est il possible d'envisager des cours de psychologie?

R1: Pour l'instant nous assurons des cours de psychanalyse qui sont très bien fréquentés; des cours de philosophie, nouvellement proposés, assurent une certaine couverture des sciences sociales.

Q2: Point de vue personnel, dommage que les cours d'histoire de l'art et grec se chevauchent

R2: nous prenons en compte cette remarque et étudierons la suppression de ce chevauchement

Q3: Tout en comprenant que la baisse du nombre d'adhérents se traduise par une hausse du coût pour ceux qui restent, la hausse du tarif me semble inadaptée.

R3: En ce qui concerne la hausse de la cotisation , le tarif passe de 24€ à 25€ (22€ ayant été ponctuellement proposé pour cause d'avoir à répartir en année dernière). Les cours de 210€ à 220€ (le tarif était également réduit à 200€ pour cause d'avoir dans ce domaine d'activité). Ces tarifs avaient été votés en Assemblée générale de décembre 2020.

Q4: Mini voyages de 2 ou 3 jours?

R4: des séjours de 2 ou 3 jours dans des régions française sont en cours de conception et bientôt proposés.

Q5: Pourquoi ne peut-on pas consulter sur internet le programme des sorties sans se connecter à son compte, car je ne désire pas créer de compte?

R5: Cette remarque va être prise en compte dans les prochaines diffusions de sorties culturelles

Q6: Les profs anti pass sanitaire retrouveront ils leur poste quand celui- ci ne sera plus obligatoire ?

R6: tout salarié ayant un contrat suspendu (pour cause de non présentation de pass sanitaire obligatoire dans son activité) retrouvera automatiquement son contrat réactivé lorsque les contraintes seront levées.

Q7: Le sondage pour les cours est une très bonne mesure:

- une première évaluation pourrait avoir lieu en cours d'année
- il faudrait ensuite s'assurer que l'analyse qui est faite par l'enseignant soit bien restituée auprès des élèves pour mise en œuvre des actions

R7: Cette suggestion semble très intéressante et va être étudiée dans le cadre de la commission enseignement.

Q8: Je trouve que le montant des réserves ou fonds associatifs a atteint un niveau trop élevé, soit 104340 euros.

De plus, malgré cela il a été demandé et obtenu une subvention covid de 11700 euros de l'état, c'est-à-dire de la solidarité nationale. Cette subvention n'était pas justifiée car sans celle-ci le résultat de l'année restait bénéficiaire de 1500 ou 1509 euros (erreur de 9 euros entre bilan et compte de résultat). Je m'abstiens pour le budget 2021-2022, car celui-ci est toujours largement bénéficiaire.

R8: Aucune subvention COVID n'a été demandé cad que le fonds de solidarité n'a pas été sollicité comme beaucoup d'associations ont utilisé; la subvention exceptionnelle est une action de l'Etat déclenchant automatiquement une réduction des charges pendant les confinements de l'année 2020, et nous n'en avons eu l'assurance de cette réduction que fin juillet 2021.

Le fonds associatif est à considérer comme un capital risques , il pourrait répondre à une éventuelle pénalité suite à la saisine du conseil de prud'hommes par un salarié et une éventuelle demande de règlement des occupations de salle de la part de la municipalité.

7) Résultat des votes par courrier et déposés pendant la séance.

Les votes transmis à la permanence par courrier ou mail ont été enregistrés dans un formulaire de saisie informatisé faisant référence à un numéro d'ordre appliqué sur le bulletin à sa réception. Aucune donnée nominative n'est donc enregistrée. Les votes transmis pendant la séance de l'assemblée générale ont été saisis après la séance . La saisie et le résultat final ont été contrôlés par Jean-Marc Gillet, président du bureau de vote virtuel

Nombre de votants: 231

- 1ère résolution: approuvez-vous le rapport moral et le rapport d'activités?
Pour: 229, contre: 0, abstention: 2

- 2ème résolution: approuvez-vous les comptes de résultat et du bilan?
Pour: 226, contre: 2, abstention: 3
- 3ème résolution: approuvez-vous l'affectation du résultat au fonds associatif?
Pour: 229, contre: 0, abstention: 2
- 4ème résolution: Voulez-vous reconduire le mandat de vérification des comptes à Annie Portaz?
Pour: 230, contre: 0, abstention: 1
- 5ème résolution: approuvez-vous le budget prévisionnel 2021-2022?
Pour: 225, contre: 0, abstention: 6

Election des candidats au conseil d'administration

Candidat(e)	Résultat	Candidat(e)	Résultat
Chantal BERMOND	élue	Ursula GRANICZNY	élue
Nicole BOUQUET	élue	Denise GUICHARD	élue
François DALEX	élu	Rose KISSLER	élue
Christine DARLES	élue	Giovanna MÉNARD	élue
Marie GAGET	élue	Catherine MIVIELLE	élue
Jean-Marc GILLET	élu	Jean-Pierre PEILLOT	élu

Rédaction du compte rendu: JP Peillot, Ursula Graniczny, Jean-Marc Gillet

Signatures

Anancy le 2 décembre 21

JP Peillot-Frandel
Président de l'UTL Anancy

Ursula Graniczny
Trésorière

Denise Lortscher
Secrétaire